



## Communiqué de presse

Embargo: 22.3.2022, 8h30

### 13 Sécurité sociale

Aide sociale au sens large: statistique financière 2020 et inventaire 2021

## Les dépenses de l'aide sociale en 2020 peu impactées par la pandémie de COVID-19

En 2020, les pouvoirs publics ont versé au total 8,7 milliards de francs à titre de prestations sous condition de ressources de l'aide sociale au sens large. Au total, 815 805 personnes, soit 9,5% de la population résidante permanente, ont bénéficié d'au moins une prestation de ce type. Durant l'année considérée, les dépenses de l'aide sociale au sens large ont augmenté de 1,8%, soit une hausse similaire à celle de l'année précédente (+1,9%). À première vue, la pandémie de COVID-19 n'a donc pas eu d'impact direct sur les dépenses de l'aide sociale. Ce sont là quelques-uns des résultats récents établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2020, la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé environ 8,7 milliards de francs au titre de l'aide sociale économique et pour des prestations fournies en amont. Sur ce total, 60,7% (5,4 milliards de francs) ont servi à financer les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI et un tiers l'aide sociale économique. Par ailleurs, 6,2% des dépenses (ou 540 millions de francs) ont été consacrés aux autres prestations sociales au sens large (aides aux personnes âgées ou invalides, aides aux chômeurs, aides à la famille, avances sur pensions alimentaires et aides au logement). À l'exception des avances sur pensions alimentaires, les prestations de ce groupe n'existent toutefois pas dans tous les cantons.

### Légère augmentation des dépenses par habitant

Considérée par rapport à l'ensemble de la population, l'aide sociale au sens large a enregistré une augmentation qui équivaut à celle de l'année précédente. Si les dépenses annuelles moyennes pour l'aide sociale au sens large se sont montées à 994 francs par habitant en 2019 (+1,1% par rapport à 2018), elles sont passées à 1004 francs en 2020 (+1,0%).

### Nouvelle baisse des dépenses au titre de l'aide sociale économique

Pour la deuxième fois consécutive, les dépenses nettes destinées à l'aide sociale économique ont légèrement diminué en 2020 par rapport à l'année précédente. La diminution observée, de 19 millions de francs en termes nominaux, équivaut à une baisse de 0,7% en termes relatifs pour un volume net des dépenses de 2,8 milliards de francs. Ce recul est légèrement plus important que durant la période précédente (-0,5%). En 2020, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale économique avait augmenté de 0,2% par rapport à l'année précédente. Les dépenses annuelles moyennes nettes par bénéficiaire ont diminué de 0,9% en termes nominaux, passant de 10 373 à 10 278 francs. L'année

précédente, ces dépenses avaient enregistré une hausse de 0,5%, alors que le nombre des bénéficiaires avait diminué de 1,0%.

Dans l'ensemble, les 2,8 milliards de francs consacrés à l'aide sociale économique ont représenté 1,4% des dépenses globales pour toutes les prestations sociales, ces dernières se montant à 206 milliards de francs en 2020 selon les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS). L'année précédente cette part avait été légèrement supérieure, puisqu'elle se situait à 1,5%.

### Environ 170 millions de francs de plus pour les prestations complémentaires

Parmi les prestations fournies au titre de l'aide sociale au sens large, ce sont les prestations complémentaires qui ont enregistré la plus forte augmentation en termes absolus en 2020: 169 millions de francs, soit une hausse de 3,2%. Viennent ensuite les aides aux personnes âgées ou invalides, avec des dépenses supplémentaires de 9 millions de francs (+5,0%). Au total, près d'un million de francs supplémentaires ont été consacrés aux aides à la famille et au logement. Les dépenses consacrées à l'aide aux chômeurs et aux avances sur pensions alimentaires ont en revanche diminué d'environ 7 millions de francs.

### Le taux des bénéficiaires de l'aide sociale au sens large avoisine toujours 9,5%

Le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale au sens large a augmenté de 0,4%. Cela étant, leur part dans l'ensemble de la population est restée inchangée à 9,5%. Les dépenses affichant une hausse plus forte que le nombre des bénéficiaires, les dépenses annuelles moyennes par bénéficiaire se sont accrues de 1,4%. Cet accroissement avait été légèrement inférieur (+1,2%) l'année précédente.

### Répercussions de la pandémie

Dans l'ensemble, les conséquences économiques négatives de la pandémie de COVID-19 n'ont guère eu d'impact direct sur l'aide sociale. Diverses mesures, prises au niveau fédéral et cantonal, ont en effet atténué les répercussions sociales engendrées par les mesures de protection. La Confédération a ainsi allongé la durée maximale d'octroi d'indemnités de chômage et versé des allocations pour les pertes de gain causées par la pandémie<sup>1</sup>. Elle a de plus simplifié la procédure administrative pour toucher des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, puis étendu leur durée et élargi le cercle des bénéficiaires. Enfin, plusieurs villes et cantons ont introduit leurs propres prestations et appliqué leurs propres mesures. Aucune de ces prestations ne correspondait cependant aux critères de l'inventaire qui sert de base à la statistique<sup>2</sup>, souvent parce que leur octroi n'était pas lié au besoin.

---

<sup>1</sup> Concernant les conséquences sur les dépenses de la protection sociale, voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale.gnpdetail.2022-0494.html>

<sup>2</sup> inventaire au 1.1.2021

## **Aide sociale au sens large et son relevé dans la statistique financière**

La statistique financière recense l'aide sociale au sens strict (également appelée aide sociale économique) ainsi que, en amont de celle-ci, d'autres prestations sociales sous condition de ressources. Ces dernières comprennent les prestations complémentaires à l'AVS/AI, les aides cantonales aux personnes âgées ou invalides, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires ainsi que les aides au logement. Avec l'aide sociale économique, ces diverses prestations forment l'aide sociale au sens large. Celle-ci vise en premier lieu à lutter contre la pauvreté monétaire. Ses prestations sont décrites dans l'inventaire de l'aide sociale au sens large, qui définit les données prises en compte dans la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et dans la statistique financière de l'aide sociale au sens large.

Contrairement aux assurances sociales, qui versent toujours des prestations lors de la survenance d'un certain événement (maladie, invalidité ou chômage, p. ex.), l'aide sociale au sens strict (ou aide sociale économique), tout comme les autres prestations sociales sous conditions de ressources, ne peut être accordée que si la personne sollicitant une prestation peut prouver que celle-ci répond à un besoin économique.

La statistique financière de l'aide sociale au sens large renseigne sur les dépenses nettes pour les diverses prestations allouées en Suisse, c'est-à-dire les montants effectivement déboursés après déduction des remboursements. Ces derniers proviennent par exemple de prestations d'assurance sociale octroyées avec effet rétroactif, d'autres prestations sous condition de ressources, d'autres cantons ou proches ayant l'obligation de payer une contribution. La statistique tient compte des remboursements l'année où ils sont effectués, indépendamment de l'année où la prestation brute initiale a été versée. Le calcul du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au sens large ne tient compte qu'une seule fois des personnes qui reçoivent plusieurs prestations.

La statistique financière et la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale au sens large se fondent sur les données existantes de la Confédération et sur les données provenant d'autres sources, comme les comptabilités des cantons ou les comptes de la péréquation financière. Ces statistiques présentent les dépenses par type de prestations et par canton. Elles mettent également en évidence la part des coûts pris en charge par la Confédération, les cantons et les communes.

Les résultats détaillés de la statistique financière ainsi que l'inventaire de l'aide sociale au sens large sont disponibles sous: [www.aidesocialeasl.bfs.admin.ch](http://www.aidesocialeasl.bfs.admin.ch).

---

---

## Renseignements

Frank Schubert, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 58 469 70 82, e-mail: [frank.schubert@bfs.admin.ch](mailto:frank.schubert@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Nouvelles parutions

«Dépenses consacrées aux prestations sociales sous condition de ressources de 2010 à 2020»,  
numéro OFS: 1115-2000  
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0490](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0490)  
La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)  
Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

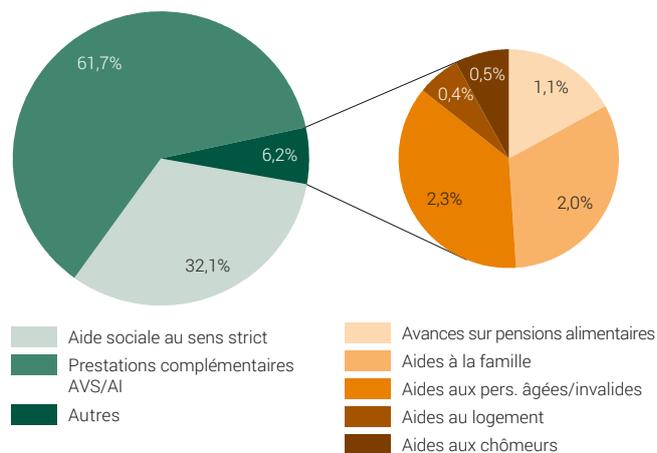
## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué de presse a été remis trois jours avant sa publication à la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS) et à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) pour leur permettre de remplir leurs tâches.

## Dépenses nettes pour l'aide sociale au sens large, en 2020

Parts selon la prestation



État de la banque de données au 22.3.2022

Source: OFS – Statistique financière de l'aide sociale au sens large

© OFS 2022